

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
VIAL - PECH DE LACLAUSE – ESCALE
KNOEPFFLER – HUOT – PIRET - JOUBES
14, Boulevard Wilson – B.P. 80531 – 66005 PERPIGNAN CEDEX
TEL : 04.68.51.22.29
Mail : eurolex@eurolex.fr
Site internet : www.eurolex.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
UN APPARTEMENT A CERBERE

DATE ET LIEU DE LA VENTE :

VENDREDI 10 DECEMBRE 2021 à 9 H 00, en l'audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERPIGNAN, qui se tiendra à la salle d'audience du Tribunal situé 4 Rue André Bosch (salle Tribunal de commerce, au rez de chaussée) à PERPIGNAN.

DESIGNATION

COMMUNE DE CERBERE :

Les parties divisées et indivisées dépendant de la résidence « Fresses d'en Parbau », située à CERBERE, 11 Chemin Vicinal Ordinaire, comprenant deux bâtiments, et cadastré lieudit « Fresses d'en Parbau » :

- Section AE, N°117, pour une contenance de 36ca,
- Section AE, N°274, pour une contenance de 39a 30ca,
- Section AE, N°275, pour une contenance de 1ha 07a 72ca,
- Section AE, N°276, pour une contenance de 4a 40ca,

LE LOT NUMERO DIX (10) : un appartement situé au palier inférieur du niveau 3 du bâtiment A, composé d'une entrée (12m²), une cuisine (10,30m²), un séjour avec balcon (16,80m²), un salon (10,10m²), un wc (1,05m²), une salle de bains (4,45m²), deux chambres (10,85m² et 10,05m²), et les 197/10.000èmes des parties communes générales.

LE LOT NUMERO VINGT SIX (26) : une cave (4,50m²) située au palier supérieur du niveau 0 du bâtiment A, et les 2/10.000èmes des parties communes générales.

L'ensemble immobilier est soumis à l'état descriptif de division et règlement de copropriété selon acte reçu par Maître PECOUT, Notaire à MARSEILLE, le 27 novembre 1997, publié au Service de la Publicité Foncière de PERPIGNAN (1^{er} bureau) le 26.01.1998, Volume 1998P, Numéro 1000 (attestation rectificative en date du 24.03.1998, publiée le 07.04.1998, Volume 1998P, Numéro 4336), modifié selon acte reçu par Maître de BESOMBES SINGLA, Notaire à PERPIGNAN, le 01.12.2009, publié le 12.01.2010, Volume 2010P, Numéro 276).

Le tout plus amplement décrit dans un procès-verbal dressé le 08 MARS 2021 par Maître HOOGLAND, Huissier de Justice à MILLAS.

OCCUPATION : Les lieux sont vides de toute occupation.

MISE A PRIX : SOIXANTE DIX HUIT MILLE EUROS (78.000,00 €)

DATE DE LA VISITE : MARDI 30 NOVEMBRE 2021 de 09H00 à 10H00

LIEU DE CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE

- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PERPIGNAN, situé 5 Boulevard des Pyrénées, 66000 PERPIGNAN.
- SCP VIAL - PECH DE LACLAUSE – ESCALE – KNOEPFFLER – HUOT – PIRET - JOUBES, 14 Boulevard Wilson, 66000 PERPIGNAN (Tél : 04.68.51.22.29).
- www.info-encheres.com.

ENCHERES

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de PERPIGNAN.